



Les clauses stipulées ci-dessous sont portées à la connaissance de la clientèle et font la loi des parties :

## 1. Description générale

Toute commande emporte de plein droit de la part du client l'acceptation de nos conditions générales de vente, qui excluent toutes les autres conditions, notamment les conditions contraires prises par le client. Les modifications de nos conditions de vente ne sauraient résulter du seul envoi des conditions générales d'achat par l'acheteur. Elles sont le cas échéant précisées et/ou complétées par les conditions particulières convenues par écrit entre les parties à la date de la conclusion de la commande

## 2. Conclusion du contrat

La première commande passée ne sera définitive qu'après acceptation de la « demande d'ouverture de compte » dûment remplie et signée par les parties recto/verso.

## 3. Catalogue et prix

Les articles figurant sur notre catalogue sont susceptibles d'être retirés ou modifiés sans préavis. Nos marchandises sont facturées au cours en vigueur au jour de l'expédition ou de l'enlèvement du matériel dans l'un de nos magasins. Nos factures sont majorées à titre de coût de facturation désigné sous le nom de frais de gestion et dont le montant pourra être indiqué à l'acheteur sur sa demande.

Nos prix s'entendent départs magasins sauf convention particulière. De ce fait, il pourra être demandé une contribution forfaitaire aux frais de transport.

Les prix unitaires des équipements et matériels électriques et électroniques indiqués dans les catalogues et documents promotionnels, s'entendent hors éco-participation.

Grille selon décret DEEE et code de l'environnement :

Catégories Contribution DEEE	Coût Unitaire H.T.
A	0.08
B	0.17
C	0.25
D	0.42
E	0.84
F	1.25
G	7.5
H	15
I	30
J	60

Sauf convention contraire, nos factures sont payables par LCR directe émise par nos soins à 30 jours Fin de Mois dès lors que l'acheteur a un compte à terme ouvert chez Chapier. Dans le cas contraire, nos factures sont payables à l'enlèvement, net sans escompte. En cas d'impayé total ou partiel, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, les commandes en cours peuvent être suspendues ou résiliées de plein droit par notre société sans préjudice de toute action de dommages et intérêts. Il sera alors réclamer au client le montant initial de l'effet + les frais d'impayés.

L'absence de retour 15 jours avant son échéance d'un effet envoyé à l'acceptation équivalra à un impayé et le dernier avis envoyé correspondra à une mise en demeure.

Aucune réclamation n'autorise l'acheteur à suspendre le règlement de la facture ; seuls les avoirs émis par notre société peuvent annuler partiellement ou totalement nos factures. Nos factures sont payables avec escompte 1% si règlement comptant sous huitaine date de facture. Conformément à l'article L441.6 du Code du Commerce, les pénalités de retard sont dues, à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur. Sont dus également les frais judiciaires éventuels.

## 4. Juridiction compétente

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le règlement hors délai entraînera des pénalités correspondant à une fois et demi le taux d'intérêts légal (loi n°92.1442 du 31/12/1992). En cas de litige, les Tribunaux de Moulins seront seuls compétents.

## 5. Marque / modèle

Notre société conserve intégralement la propriété intellectuelle de nos logos, marques, modèle, projets, études, plans et données. Ils ne pourront être intégrés, communiqués, reproduits ou exécutés, même partiellement de quelque façon que ce soit, sans notre autorisation écrite.

## 6. Confirmation de commande

Il est uniquement accusé réception de commande d'articles catalogue non stockés ou de fabrication spéciale, c'est-à-dire sur commande. Pour ce type d'article, un acompte de 30% est demandé à la prise de commande. Notre société, en l'absence d'acompte, se réserve le droit d'annuler la commande auprès du fournisseur. Tout ordre non refusé par écrit sous 48 heures, sera considéré valide.

## 7. Livraison

Nos envois sont effectués par transporteur et donnent lieu à facturation des frais de port selon un barème établi par Chapier.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre les obligations contractuelles de notre société. Constitue cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de notre société (incendies, inondations, interruptions de fourniture d'énergie, grèves totales ou partielles de nos fournisseurs ou de nos transporteurs...).

Les délais de livraison convenus sont donnés à titre indicatif et sans engagement ; un retard de livraison ne peut donner en aucun cas lieu à une annulation de commande ni à diminution de prix, ni à dommages et intérêts.

Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante. L'acheteur ne pourra pas en aucun cas se prévaloir de l'attente du solde de sa commande pour différer le paiement correspondant. Tous les reliquats seront livrés, sauf annulation par le client dans un délai de 8 jours, suivant la réception de la commande.

En cas d'avaries survenues au cours du transport non effectué par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tout recours, contre le transporteur concerné, conformément aux dispositions du Code de Commerce.

Pour les livraisons effectuées par nos soins, sujettes à réclamations, ces dernières seront mentionnées aussitôt au chauffeur et écrites sur le récépissé émarginé.

Nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi n°80.335 du 12 mai 1980. La cessation de paiement de l'acheteur rend caduque l'autorisation de revente ; mais l'acheteur en devient responsable dès la remise matérielle : le transfert de possession entraîne celui des risques. Le client s'engage donc à souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vols ou destructions des marchandises désignées.

## 8. Transport

Le transfert des risques est opéré par la remise des marchandises au premier transporteur. En conséquence, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire y compris lorsqu'elles sont expédiées franco ou moyennant participation.

En cas d'avaries, manquants, etc., et conformément aux articles 105 et suivants du Code du Commerce, il appartient aux destinataires d'exercer leur recours contre le transporteur dans les formes (réserves sur récépissé) et les délais légaux (48 heures) et d'en informer ce dernier et le fournisseur par recommandé A.R.. Il est donc primordial de vérifier le nombre de colis en réception et leur état général.

## 9. Réception / garantie / retour de marchandises

Le client doit vérifier les quantités et l'état de la marchandise livrée.

Tout retour de marchandise doit avoir fait l'objet au préalable d'un accord Chapier : un document « Traitement Réclamation » vous sera alors transmis et devra impérativement être joint aux colis. Aucun avoir portant sur de la marchandise ne sera établi au-delà de 6 mois après la date de facturation.

Dans tous les cas, aucun avoir ne sera établi avant le retour et le contrôle des marchandises. Les marchandises retournées qui ne sont pas dans un état neuf ou qui doivent être reconditionnées (emballage détérioré ou différent de celui d'origine) ne donneront pas lieu à l'établissement d'un avoir.

### Demande de reprise et décote :

- Décote applicable à la demande pour convenance du client se fera à la charge de celui-ci et selon les conditions ci-dessous :

RETOUR MARCHANDISE SUR CATALOGUE		
DELAI À DATE DE LIVRAISON DE LA MARCHANDISE	% DECOTE	IMPERATIFS
MOINS DE 1 MOIS	0%	- Renseignement de l'accord formel par le document fiche traitement réclamation.
ENTRE 1 ET 2 MOIS	20%	
ENTRE 2 ET 6 MOIS	50%	- Marchandise dans un état neuf et conditionnement d'origine.
AU DELA DE 6 MOIS	Aucune réclamation ne sera retenue	
MARCHANDISE SUR COMMANDE		
Les articles sur commande ne sont ni repris ni échangés.		

## 10. Acceptation de nos conditions de vente

Les conditions ci-dessus sont réputées et acceptées dans leur ensemble par nos clients et nous refusons toute clause contraire à laquelle nous n'aurions pas explicitement adhéré.